

Image not found or type unknown



## Valeur d'un acte notarié et personne vulnérable

Par **jalouvre**, le **25/08/2014** à **21:08**

BonjourrrrrJe voudrais savoir quelle est la valeur juridique d'un document notarié relatant la déclaration d'une personne âgée de 92 ans, vulnérable au regard de la loi, incapable d'agir par elle-même, connaissant des problèmes neurologiques suite à 3 AVC, faisant l'objet d'une évaluation de niveau 3 sur la grille nationale AGGIR, quand on sait que cette personne, qui n'est donc pas en pleine possession de ses moyens, a été influencée et entraînée chez le notaire par une de ses filles pour faire cette déclaration, par pure malveillance à l'égard d'une autre ?rrrrAvec mes remerciements.